



Achères

Aujourd'hui

MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE

ACHÈRES AUX COULEURS DE NOËL

(LIRE P. 8/9)

ZAPPING | ZOOM | ACTUALITÉS | OXYGÈNE | TRIBUNES | CONSEIL MUNICIPAL |
COMMERCE | ARTISANAT | EMPLOI | VIE PRATIQUE/ÉTAT CIVIL |

DÉCEMBRE 2019 | N°106



03 | ÉDITO

04 | ZAPPING

06 | ZOOM

CMJ : le mandat est lancé pour les nouveaux élus

8 | ACTUALITÉS

- Dans les coulisses des illuminations de Noël
- Usine Seine-Aval : présentation du PPI aux habitants
- Bilan des États Généraux de la forêt
- Préparer l'hiver comme un pro !
- « Une nouvelle école qui correspond à notre vision de l'urbanisme engagé »
- Harcèlement scolaire : les élèves achérois disent non !
- Un nouveau service municipal dédié à la parentalité

17 | DOSSIER

Achères joue la solidarité !

21 | ACTUALITÉS

- Vrai/Faux : la vente de calendriers par les agents municipaux
- CU GPS&O : Côté piscine, tout baigne...

22 | OXYGÈNE

- Portrait : Élek, un rappeur tout feu, tout flamme
- Si Léonard de Vinci m'était conté...
- L'Échelle d'Or : s'épanouir en harmonie
- Encadrer et secourir... ça s'apprend !

26 | CONSEIL MUNICIPAL / TRIBUNES

28 | EMPLOI / FORMATION

- La digitalisation, clef pour une meilleure notoriété
- 3 questions à notre nouveau manager commerce

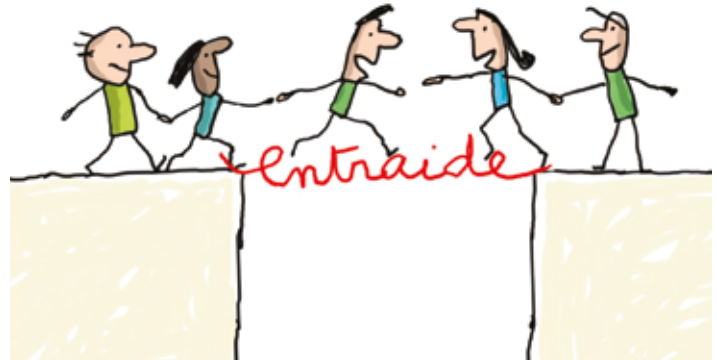
29 | VIE PRATIQUE / ÉTAT CIVIL



INFOS +
Hôtel de Ville, 6-8 rue Deschamps-Guérin,
78260 Achères 01 39 79 64 00
www.mairie-acheres78.fr

Magazine d'information locale de la Ville d'Achères

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Marc Honoré
RÉDACTION: Marc Delbos, Audrey Stiti-Thirion, Nathalie Hiblot, Romain Tirot
PHOTOS: Marc Delbos, Marylou Nhari, Romain Tirot, Audrey Stiti-Thirion
RÉALISATION: Nathalie Hiblot, Marylou Nhari
IMPRESSIION: L'Artésienne
TIRAGE: 11 000 exemplaires sur du papier 100 % recyclé
RÉGIE PUBLICITAIRE:
LVC COMMUNICATION - Pascal Gauthier - 06 80 71 07 07



À Achères, la solidarité se joue tout au long de l'année grâce aux services de la Ville, aux associations, aux bénévoles et aux Achérois eux-mêmes !



Les 33 nouveaux jeunes élus du CMJ entament leur mandat : le début d'une aventure citoyenne au cœur de la vie locale.



La nouvelle école du quartier de la Gare (juin 2020) conçue et expliquée par ses architectes, Philippe Madec et Nathaël Raus.



@Acheresofficiel



MairieAcheres



@acheresjeunes

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS AU 01 39 79 64 05)

→ Marc Honoré, Maire
Conseiller délégué de la
Communauté urbaine
GPS&O.

→ Élodie Sornay, 1^{ère} adjointe :
Jeunesse, Politique de la
ville, Prévention, Sécurité.
Conseillère départementale.

→ François Dazelle, adjoint :
Finances.

→ Annie Debray-Gyrard,
adjointe : Solidarité,
Logement, Aîné(e)s.

→ Jean-Paul Demarez, adjoint :
Scolaire, Enfance, petite
Enfance.

→ Suzanne Jaunet, adjointe :
Urbanisme, Environnement,
Aménagement urbain, Cadre
de vie. Vice-présidente de
la Communauté urbaine
GPS&O.

→ Daniel Giraud, adjoint :
Travaux, Voirie, DSP (délé-
gation de services publics),
Transports, Commission
d'appel d'offres.

→ Véronique Forensi, adjointe :
Culture, Jumelages.

→ Pierre-Henri Bovis, adjoint :
Sports.

→ Gharib Naji, adjoint :
Développement économique,
Emploi.

→ Jean-François Demarez,
conseiller municipal,
délégué à l'Administration
générale et au Personnel.

→ Éric Suret,
conseiller municipal,
délégué aux Associations
et aux Animations.

ACHÈRES SOLIDAIRE



Les fêtes de fin d'année sont une parenthèse chaleureuse qui réunit les familles et les amis dans un même esprit de fête et de partage au cœur de l'hiver.

Dans cette ambiance festive, il est important de porter collectivement une attention particulière aux Achérois isolés ou dans la difficulté.

Je suis fier de pouvoir compter sur l'esprit de solidarité qui anime notre ville, et ce quel que soit le moment de l'année.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite féliciter et remercier tous les bénévoles qui dispensent de l'attention et du réconfort, ces hommes et ces femmes qui donnent de leur temps pour les autres.

Parce que les fêtes de fin d'année doivent être unanimement associées aux valeurs fondamentales de solidarité, de générosité et de fraternité envers les plus fragiles. Notre dossier consacré à la solidarité met en lumière les nombreuses initiatives d'entraide et de soutien menées par, pour et entre les Achérois eux-mêmes.

ÊTRE SOLIDAIRE, C'EST AUSSI NE PAS ACCEPTER L'INACCEPTABLE...

Vous avez pu le constater, cette année 2019 s'achève avec le départ et la mise à l'abri des réfugiés tibétains qui se sont installés, dans des conditions indignes, à la lisière Saint-Jean. Depuis leur arrivée au milieu de l'été, nous avons pris toutes les mesures d'urgence nécessaires et n'avons cessé de tirer la sonnette d'alarme pour engager l'État à prendre ses responsabilités.

Face à ces situations de détresse, les communes sont souvent laissées seules, en première ligne et sans moyens. Pourtant, la prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile relève directement de la compétence de l'État. Face à un mur de silence, j'ai continué, au nom de tous les Achérois, à dénoncer l'acceptable.

Car être solidaire, c'est aussi savoir s'indigner et se battre pour être entendu. A défaut d'avoir les moyens d'agir, trouver les oreilles attentives et les leviers d'action : appel à venir constater l'urgence sur le terrain, courriers envoyés aux plus hautes instances de l'État, entretiens avec le président de l'Association des Maires de France et le président du Sénat... A force de volonté et d'implication, cette situation a enfin pu être débloquée et les familles relogées pour l'hiver dans des conditions décentes.

En ces périodes de fêtes et de solidarité, c'est une victoire pour tous. Sachez que cette force d'indignation ne me quittera pas. Tant que je serai au service de notre ville, je la consacrerai à votre protection ainsi qu'à celle des plus fragiles.

Je vous donne rendez-vous le 14 décembre prochain à la patinoire pour l'ouverture de notre Fest'Hivernal, et le 4 janvier place du Marché pour la traditionnelle présentation des Vœux.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches et ceux que vous aimez de très belles fêtes de fin d'année.

Fidèlement,

Marc Honoré
Maire d'Achères, Conseiller délégué



L'APPEL DU GREEN

Le 24 octobre, après-midi de découverte et d'initiation au golf de Maisons-Laffitte avec Pierre, un Achérois habitué des greens depuis 20 ans. Au programme des jeunes du Club Freanquin : apprentissage du swing, positionnement, concentration...

CHO-CHO, CHOCOLAT !

Mercredi 20 novembre, les jeunes gourmands du club Franquin n'ont pas raté la visite du musée Choco-Story de Paris, entièrement dédié au chocolat : découverte de l'histoire du chocolat, visite des ateliers de fabrication et dégustation.



UN PETIT COUP DE POUCE ?

Le 8 novembre, M. le Maire a donné le coup d'envoi de la nouvelle saison des "Clubs coup de pouce" pour les 40 élèves de CP qui bénéficieront d'un accompagnement à l'apprentissage de la lecture. Les apprentis-lecteurs seront soutenus au quotidien par leurs parents, des enseignants et des animateurs bénévoles.



FOOT SOLIDAIRE

Les amateurs de ballon rond se sont donné rendez-vous le 27 octobre au gymnase Pierre-de-Coubertin pour un tournoi intergénérationnel de futsal. Organisé par le service Jeunesse et Vie des quartiers, ce tournoi se doublait d'une action caritative : chaque équipe engagée apportant une denrée alimentaire distribuée ensuite à une association solidaire achéroise.





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Pour célébrer l'armistice de 1918 et rendre un hommage collégial à ceux qui ont donné leurs vies à la France, élus et habitants se sont rassemblés place du 11-Novembre pour déposer une gerbe, symbole de mémoire et de paix.

QUAND LES ÉCOLIERS ONT DES "VISIONS"

Du 16 au 24 novembre, 12 classes des écoles primaires Henri-Wallon, Paul-Langevin, Célestin-Freinet, Frédéric-Joliot-Curie, accompagnées des enfants du centre de loisirs Marcel-Pagnol, se sont rendues à la 7^e édition de l'exposition "Visions", organisée par l'association "HR Ombres & Lumières".



3 ÉLÈVES POUR UN MINISTRE

Le 12 novembre, trois élèves du Lycée Louise-Weiss (Garance Martin-Huel, Camille Simonet et Nathan Laura) ont rencontré Jean-Marie Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, lors de l'ouverture de la conférence « France-Québec, ensemble pour une école innovante » à la Maison de l'Amérique Latine à Paris.

LE FORUM EMPLOI FORMATION, POUR VOUS SERVIR

Le 21 novembre, 54 exposants ont répondu à l'invitation de l'Espace-Emploi d'Achères au complexe sportif de la Petite-Arche. Les professionnels ont proposé aux 750 visiteurs du jour des conseils, informations, offres d'emploi ou de formation. Pour la première fois, le Forum a proposé un espace d'échanges destiné aux futurs entrepreneurs.



LA BIBLIOTHÈQUE SOUFFLE SES 30 BOUGIES

Le 23 novembre dernier, la bibliothèque multimédia Paul-Éluard s'est composée une journée sur mesure pour son trentième anniversaire : prises de paroles, lectures-performances par des membres des Chantiers d'écriture, ateliers Livres Pauvres réalisés par des binômes d'artistes-écrivains, et installation des ateliers de création éphémère Les Yeux Fertiles au second étage.



Les 33 nouveaux élus du CMJ, bientôt à pied d'œuvre pour leur Ville.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

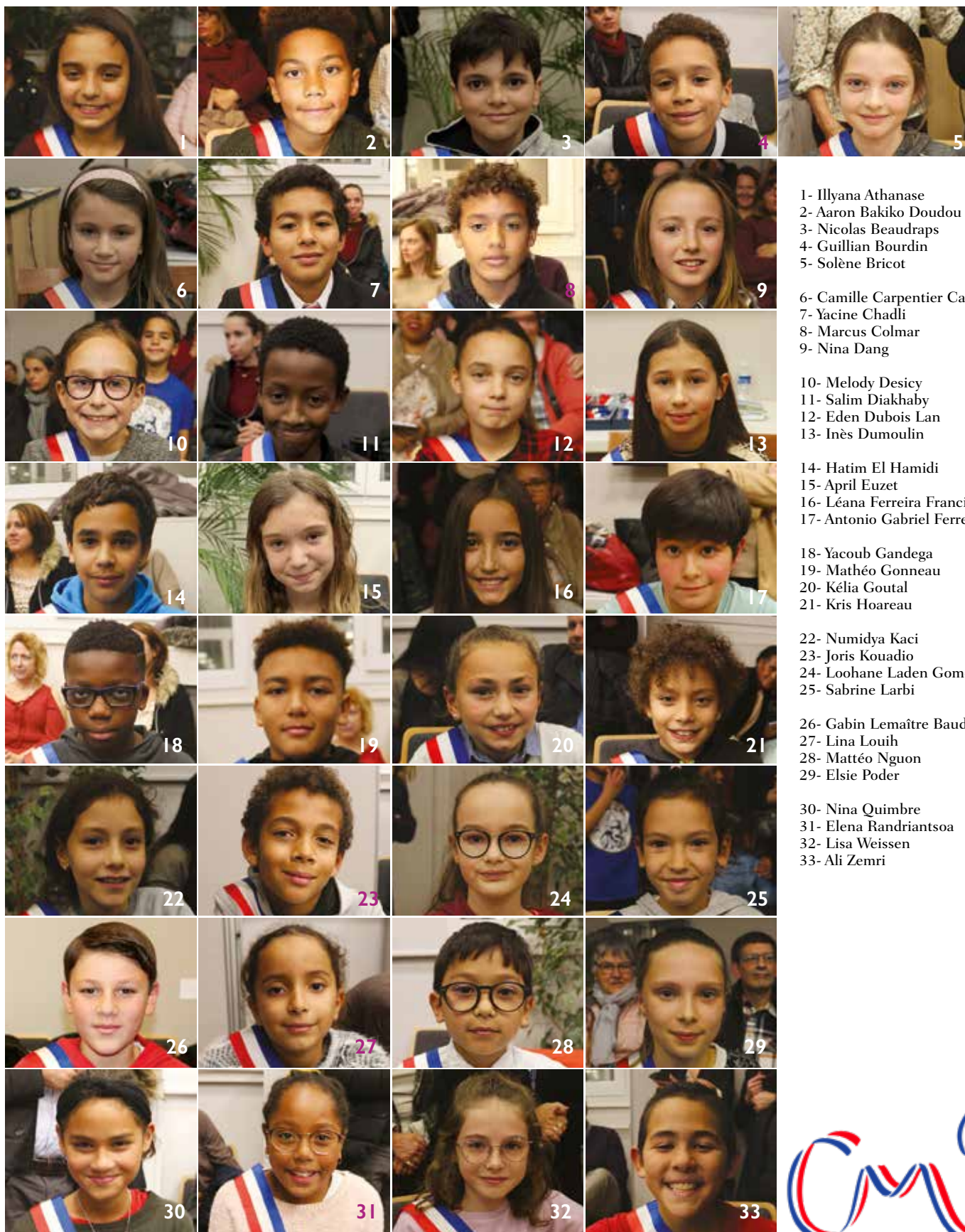
LE MANDAT EST LANCÉ POUR LES NOUVEAUX ÉLUS !

A l'occasion de la cérémonie d'investiture du conseil Municipal des Jeunes le 5 novembre, les 33 nouveaux élus se sont vus remettre leurs écharpes tricolores des mains de Marc Honoré, maire de la ville, et de plusieurs élus du Conseil municipal. Le début d'une aventure citoyenne qui les plongera pendant 2 ans au cœur de la vie locale.

« Je voudrais créer une association pour ramasser les déchets en forêt et interdire le plastique »... Tel est le programme de Nina, 9 ans, élève à l'école Louis-Jouvet, qui compte bien mettre prochainement son grain de sel au sein de la Commission Environnement de la Ville. Des idées comme celle-ci, il y en a à profusion parmi les 33 jeunes conseillers (cf. trombinoscope) fraîchement élus par leurs camarades des écoles primaires, et collèges achérois. Certains d'entre eux ont déjà fait partie de l'assemblée durant le mandat précédent, à l'image de Salim, 12 ans, élève

au collège Jean-Lurçat : « J'ai voulu continuer car mon premier mandat a été une bonne expérience. J'ai aimé l'ambiance qui y régnait. J'ai également appris beaucoup de choses, notamment lors des commémorations et des visites d'institutions », se souvient l'adolescent. Une expérience qui sera précieuse pour ses 32 acolytes, dont les nombreuses missions ont été rappelées par M. le Maire : tout d'abord « établir un dialogue entre les jeunes Achérois et les adultes », mais aussi « proposer et animer des projets s'inscrivant dans des actions citoyennes, destinés à améliorer la vie des jeunes dans la ville ».

Après avoir remercié le précédent CMJ pour sa participation active à la vie de la cité (skate park, parcours sonore, jeux pédagogiques...), Marc Honoré et ses adjoints ont remis leurs écharpes officielles aux nouveaux élus accompagnées d'un badge à leur nom et d'un guide permettant de mieux comprendre le rôle et le fonctionnement de la commune. Car être conseiller municipal, c'est avant tout « devenir un citoyen actif » et « savoir exprimer des idées et des envies au nom du collectif ». L'ensemble de l'équipe municipale souhaite bonne chance à ses cadets !



1- Illyana Athanase
2- Aaron Bakiko Doudou
3- Nicolas Beaudraps
4- Guillian Bourdin
5- Solène Bricot

6- Camille Carpentier Cannavo
7- Yacine Chadli
8- Marcus Colmar
9- Nina Dang

10- Melody Desicy
11- Salim Diakhaby
12- Eden Dubois Lan
13- Inès Dumoulin

14- Hatim El Hamidi
15- April Euzet
16- Léana Ferreira Francisco
17- Antonio Gabriel Ferreira

18- Yacoub Gandega
19- Mathéo Gonneau
20- Kélia Goutal
21- Kris Hoareau

22- Numidya Kaci
23- Joris Kouadio
24- Loohane Laden Gomes
25- Sabrine Larbi

26- Gabin Lemaître Baudet
27- Lina Louih
28- Mattéo Nguon
29- Elsie Poder

30- Nina Quimbre
31- Elena Randriantsoa
32- Lisa Weissen
33- Ali Zemri





Achères aux COULEURS DE NOËL

FESTIVITÉS

DANS LES COULISSES DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Noël approche à grand pas... Pour Achères, c'est le moment de ressortir ses guirlandes, sphères, étoiles et autres décorations traditionnelles. Le décompte avant d'habiller la ville de lumière sera donné lors de l'inauguration de la patinoire, samedi 14 décembre à 17h. A quelques jours du coup d'envoi, les services de la ville vous "éclaircent" sur les préparatifs des fêtes de fin d'année.

► Quand a commencé l'installation ?

Le déploiement des "IFA" (ndlr dans le jargon technique : "illuminations de fin d'année") a démarré mi-novembre. Entrée de ville (place Berteaux/Paquet), centre-ville (place du Marché, place Pourlier), square du 8-Mai, place du 14-Juillet, foyer G.-Pompidou, ronds-points de la Gare et Olympe de Gouges, avenues Voltaire et Lénine : avec plus de 250 guirlandes et autres décorations lumineuses, aucun quartier n'a été oublié !

► D'où viennent les éclairages utilisés ?

Pour s'assurer de la qualité des éclairages mis en place, la ville a fait appel à "Blachère Illuminations", une entreprise familiale, spécialisée depuis 40 ans dans les illuminations de Noël. Cette dernière équipe plus de 65 % des communes française, dont 15 des 20 plus grandes villes. Au sein de son catalogue, nous avons opté pour des décorations qui correspondent à l'image de la Ville.

► Et l'environnement, ça compte à Noël ?

Depuis 4 ans, la Ville a fait le choix de passer l'intégralité de ses illuminations de Noël en éclairage LED (Diode Électro-Luminescente), à la fois moins énergivore et plus écologique. Une transition, aujourd'hui achevée, qui s'inscrit dans l'engagement de la Ville en faveur du développement durable et du respect de l'environnement.

► Jusqu'à quand pourra-t-on profiter de ce décor ?

Jusqu'au 19 janvier 2020, notre ville restera aux couleurs de Noël et des fêtes de fin d'année. Que le spectacle commence...

VŒUX AUX ACHÉROIS

La cérémonie des vœux à la population aura lieu le
samedi 4 janvier 2020 à 15h
devant la patinoire.

Vin chaud, chocolat et café seront offerts et servis par l'équipe municipale tandis que des musiciens en déambulation et des sculpteurs de ballons animeront l'après-midi.

CONCOURS 2019

LES ENFANTS DESSINENT NOËL !

Dans le cadre des animations du Fest'hivernal, la Ville reconduit son concours de dessins qui aura pour thème cette année "Le village du Père Noël". Ouvert aux enfants de 5 à 12 ans, ce concours permettra à son lauréat de voir son œuvre reproduite en lumière et version XXL dans les décors

Fin novembre, c'est Éléa Jardy-Bonnet, 11 ans, qui a eu la fierté de voir son « hérisson » 2018 reproduit à l'aide de diodes lumineuses à l'angle de la rue Deschamps-Guérin, sur l'un des mur d'entrée de la mairie. « J'espère pouvoir participer à ce concours de dessin cette année encore. Je suis très motivée ! », affirme la fillette, qui suit désormais des cours de peinture au CCA d'Achères. Son conseil pour conquérir le cœur du jury : « se servir de son imagination et ne pas attendre le dernier moment pour glisser son dessin dans l'urne », car il peut toujours y avoir des contretemps, surtout en cette période de vacances. Pour participer, il suffit de déposer son dessin réalisé sur une feuille blanche A4 dans l'urne qui sera installée près de la patinoire. Le palmarès du concours sera dévoilé lors de la cérémonie des vœux aux Achérois le samedi 4 janvier 2020. Le dessin gagnant sera reproduit en motif lumineux pour les illuminations de fin d'année 2020.

Info + N'oubliez pas de mentionner au verso du dessin vos nom, prénom, âge, adresse, téléphone et email / Date limite de remise des dessins le mercredi 1er janvier 2019



COMMERCES

OPÉRATION COMMERCIALE

Durant tout le mois de décembre, une quinzaine de commerçants vous offrent des remises sur vos achats de Noël grâce aux coupons disponibles dans le "Sortir à Achères" de décembre.

LES ÉNIGMES DE NOËL

Du 1^{er} au 24 décembre 2019, une trentaine de commerçants participent aux *Énigmes de Noël*, un jeu gratuit destiné aux enfants. Les bulletins réponses sont disponibles dans chaque commerce identifié par un autocollant en vitrine. Déposez votre bulletin complété chez un commerçant participant à cette opération. Vingt-quatre lots de différentes valeurs sont à remporter. Le tirage au sort des gagnants aura lieu début janvier 2020.

Info + La liste des commerçants participants est consultable sur www.mairie-acheres78.fr

MARCHÉ

Samedi 21 décembre, les commerçants du marché organisent une animation pour les enfants : stand photo avec le père Noël et distribution de chocolats. Rendez-vous place du Marché !

En raison des fêtes de fin d'année, les jours de marché sont modifiés. Vos commerçants vous accueillent les **mardis 24 et 31 décembre, à la place des mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier.**





■ Le 3 juillet dernier, l'incendie de l'usine Seine-Aval a entièrement détruit l'unité de clariflocculation traitant les effluents d'une partie de l'agglomération parisienne, soit environ 6 millions d'habitants.

USINE SEINE AVAL

APRÈS L'INCENDIE, LE SIAAP PRÉSENTE SON PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) AUX HABITANTS

Après les événements du 3 juillet dernier, une réunion publique a été organisée à Achères. L'occasion pour le SIAAP de présenter son PPI (Plan Particulier d'Intervention), de rappeler les bons réflexes à avoir en cas d'alerte et de rassurer les Achérois sur les répercussions de cet incendie sur l'écosystème et les populations.

Malgré toutes les mesures de prévention, le risque zéro n'existe pas ! « *Un événement imprévu, identifié ou non dans une étude de danger établie au préalable, peut malheureusement survenir sur n'importe quel site industriel* », explique Yann Bourbon, directeur du site Seine-Aval, en partie implanté sur l'agglomération achéroise. Pour prévenir les risques, limiter les impacts sur les populations et l'environnement, un PPI - en gestation depuis plusieurs mois - a été présenté par les pouvoirs publics. Son objectif : « *En cas d'incident, préciser les missions des différents services concernés, les schémas de diffusion d'alerte et les moyens matériels et humains mis en place* ». Le PPI a vocation à être déclenché par le préfet au cas où un accident provoquerait un risque majeur pouvant occasionner des effets à l'extérieur du site. Il peut mener jusqu'au confinement des populations si besoin.

L'incendie du 3 juillet ayant entièrement détruit l'unité de clariflocculation de l'usine Seine-Aval, ce PPI trouve une résonance particulière au sein des communes concernées par les risques (Achères, Corneilles-en-Parisis, Herblay, La Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles, Saint-Germain-en-Laye, Maisons-Laffitte, Conflans-Sainte-Honorine). Après avoir fait l'objet d'une consultation publique à

destination des élus et populations concernés pendant un mois, le PPI doit être adopté d'ici la fin de l'année.

Info + Retrouvez le projet du PPI en ligne dans son intégralité sur le site de votre mairie ou sur celui de la préfecture <http://www.yvelines.gouv.fr/>



■ La réunion publique du 23 octobre a permis de faire le point sur les conséquences de l'incendie et de rassurer les Achérois sur la question environnementale et la santé des habitants des zones concernées.



CONSÉQUENCES DE L'INCENDIE :

On fait le point avec vous !

Le 3 juillet dernier, un incendie s'est déclenché au niveau de l'unité de clarifloculation de l'usine Seine-Aval (unité qui a pour fonction d'accélérer le processus de dépollution des eaux usées, notamment l'élimination des particules en suspension). « Le fonctionnement de l'usine a pu être rétabli deux jours après, grâce à l'utilisation d'un groupe électrogène permettant de contourner l'unité détruite. L'usine effectue à nouveau tous les traitements, sauf celui du phosphore en raison de la destruction de l'unité de clarifloculation (...). Aucun effet dangereux n'a été occasionné à l'extérieur du site », a expliqué la préfecture dans un communiqué.



■ Deux stations d'oxygénation ont été installées en bord de Seine et une partie des eaux à traiter a été redirigée vers d'autres stations du Siaap.

Entre-temps, l'incendie d'une partie de l'usine a provoqué une pollution des sols à proximité immédiate du site sinistré et a conduit à rejeter dans le fleuve des eaux non totalement dépolluées. L'affectation de la qualité du milieu et l'oxygénation insuffisante des eaux ont provoqué la mort de plusieurs tonnes de poissons et d'algues. Une mortalité piscicole qui pourrait se réitérer lors des prochains épisodes de pluie importants. Cependant, le SIAAP indique que « les conséquences des épisodes pluvieux seront fortement limitées par l'implantation de deux stations d'oxygénation et l'acheminement d'une partie des eaux usées envoyées de Seine-Aval vers les usines Seine-Centre de Colombes et Seine-Grésillons de Triel-sur-Seine ». La situation reviendra à la normale avec la mise en service d'une nouvelle unité de clarifloculation annoncée par le SIAAP dans les 3 prochaines années.



ALERTE SONORE

SIRÈNE À SON MODULÉ

3 FOIS 1 MINUTE, ESPACÉES DE 5 SECONDES

À FAIRE



Mettez-vous à l'abri.

Si vous êtes dehors, mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche. Si vous êtes en voiture, conformez-vous aux instructions qui vous seront données par les forces de l'ordre et veillez à ne pas gêner la circulation des véhicules de secours.



Fermez portes et fenêtres.

Si vous êtes dans un bâtiment, restez confiné, ne sortez pas. Ne fermez les volets que s'ils peuvent être manœuvrés de l'intérieur. Tirez les rideaux. Tenez-vous éloignés des vitres. Arrêtez si possible la ventilation et la climatisation.



Écoutez la radio.

France Bleu Île-de-France (107.1) diffuse des informations sur la nature du risque, l'évolution de la situation et les consignes à respecter.

À NE PAS FAIRE



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Vos enfants sont en sécurité à l'école. Le directeur de l'établissement et les enseignants savent ce qu'ils doivent faire. Si vous alliez les chercher, vous les exposeriez, ainsi que vous-même, au danger.



Ne téléphonez pas.

Pour ne pas encombrer le réseau téléphonique, indispensable aux services de secours.



FIN D'ALERTE

SIRÈNE À SON CONTINU

DURANT 1 MINUTE AINSI QUE PAR LA RADIO

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

1 AN APRÈS LES ÉTATS GÉNÉRAUX, LE BILAN

Villes, espaces naturels, forêts... Il ne sert à rien de fermer les yeux : les dépôts sauvages sont partout. En réponse à l'appel de l'ONF et afin de lutter contre cet incivisme ambiant, une action commune a été lancée fin 2018 sur les forêts domaniales de Saint-Germain et de Marly.

Il y a maintenant plus d'un an, la région Île-de-France, la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine, les villes de Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Le Mesnil-le-Roi et Achères s'alliaient au service de leur forêt. Au total, **200 000 € de budget exceptionnel** sont venus compléter le budget annuel de l'ONF, permettant ainsi la mise en place d'actions "coup de poing" sur ces 2 sites :

► Ramassage de plus de **100 dépôts sauvages**, soit au total **283 tonnes de déchets** ou 255 m³ (composés notamment de gravats, végétaux, amiante, déchets de construction, déchets ménagers, pneus...).



► **AC Déchets** : cette application de signalement de dépôts sauvages permet de repérer les zones concernées et d'intervenir rapidement.

► **Mise en place d'installations bloquantes** : 90 blocs de pierre, 12 barrières en bois et 9 métalliques pour interdire l'accès aux véhicules, 508 mètres de talus de terre positionnés en linéaire pour éviter le déversement de déchets sur les routes, 2 nouveaux pièges photographiques (soit 4 déployés dans chaque forêt), 40 panneaux d'interdiction, 2 portiques limiteurs de hauteur pour éviter l'entrée de camionnettes.

► Test d'une nouvelle application "AC Déchets" développée par la Région, permettant aux usagers de la forêt de signaler un dépôt sauvage. Ce nouvel outil numérique constitue une aide technique précieuse pour les collectivités, tout en impliquant les habitants. N'hésitez pas à vous inscrire sur ac-dechets.fr/ !

JARDINAGE

PRÉPARER L'HIVER COMME UN PRO !

Dans le cadre de l'animation "Initiation au jardin naturel", le service des Espaces verts réunit régulièrement les jardiniers amateurs achérois afin de leur prodiguer conseils et astuces. Des rendez-vous qui concrétisent l'engagement de la Ville à faire évoluer les pratiques et les mentalités dans les domaines touchant à l'environnement.



Samedi 2 novembre, un agent municipal a animé les deux derniers rendez-vous de l'année aux jardins partagés des Champs de Villars (matin) et des Plantes d'Hennemont (après-midi) sur le thème "Préparer votre sol pour l'hiver". En effet, la fin de l'automne est la période propice pour amender le sol et l'empêcher de s'appauvrir en vue des futures plantations de printemps. Le professionnel de la Ville a ainsi expliqué l'intérêt

de répandre plusieurs couches afin d'obtenir une terre riche : matière organique naturelle, déchets verts de légumes, feuilles sèches, fumier de cheval et compost. Cette fertilisation pour une culture hors sol, dite en lasagnes, bannit les produits chimiques (désherbants, pesticides, insecticides), rejoignant la politique du "zéro phyto" mise en place par la commune.

Au fil des ateliers, ces savoir-faire sont mis en œuvre et transmis aux Achérois par les services communaux ainsi que par l'association Ellsa, à l'origine du projet Intégr@terre. Une manière de vivre le développement durable ensemble, saison après saison.

PRENEZ DES NOTES

- Penser à nourrir les oiseaux (graisse, graines).
- Empêcher le sol de s'appauvrir en vue des plantations de printemps.
- Procéder en plusieurs couches afin d'obtenir une terre riche en matière organique.
- Bannir l'utilisation de produits chimiques.





■ Cette nouvelle école dont le budget est estimé à 5 millions d'euros (dont 3,5 millions d'euros de subventions), permettra d'accueillir de 6 à 8 nouvelles classes élémentaires, un accueil périscolaire et un self évolutif.

INTERVIEW CROISÉE

« UNE ÉCOLE QUI CORRESPOND À NOTRE VISION DE L'URBANISME ENGAGÉ »

Pour rééquilibrer les effectifs et répondre aux besoins des familles achéroises, la construction d'une nouvelle école élémentaire dans le quartier de la gare sera lancée à l'échéance juin 2020. À l'issue du concours d'architectes, c'est le projet de l'Atelier Philippe Madec qui a été sélectionné par la Ville. Son fondateur, Philippe Madec, et le chef de projet, Nathaël Raus, lèvent le voile...

► Qu'est-ce qui a poussé votre Atelier à participer à ce concours ?



P.M : Notre atelier est spécialisé dans les programmes écoresponsables. Très tôt, nous avons perçu dans le cahier des charges fourni par la Ville de **fortes exigences en matière de qualité environnementale**. C'était une base indispensable pour que nous puissions travailler en accord avec nos convictions.

► Peut-on parler d'un programme ambitieux en matière de développement durable ?

P.M : Extrêmement ambitieux. **Il est rare de voir des demandes aussi précises et une volonté aussi forte dans une commande de ce type.** Comme tous les bâtiments publics, les nouvelles constructions doivent désormais répondre aux normes E+C-, poussant à l'utilisation de matériaux à faible impact carbone. Mais pour la nouvelle école d'Achères, le curseur monte encore d'un cran, en particulier au niveau des matériaux biosourcés et de la ventilation naturelle.

N.R : Si vous regardez autour de vous, vous verrez du béton couler sous la plupart des grues franciliennes... Ce ne sera pas le cas dans notre projet où nous limiterons au maximum l'utilisation de ce matériau. En matière de matériaux biosourcés, **nous avons pri-**

vilégié les filières locales, à savoir le bois, la paille et la terre crue — issue des excavations qui se font en ce moment sur les différents chantiers du Grand Paris. Quant à la ventilation naturelle, nous pensons qu'elle est essentielle du moment qu'il y a en jeu des espaces à vivre pour les enfants : **pas de bruit, une meilleure qualité de l'air et un fonctionnement très peu énergivore.**

► Quels partis architecturaux avez-vous choisis et pourquoi ?

N.R : Étant donné les contraintes du site en termes de surface disponible, un des grands enjeux était de réussir à mettre en place **un bâtiment et des espaces extérieurs les plus ouverts possibles**. Pour cela, nous avons imaginé une construction compacte et resserrée vers l'extrémité du terrain. Ainsi, nous obtiendrons une cour large et ensoleillée toute la journée. Cette luminosité sera renforcée par la création d'un atrium qui desservira les classes en lumière naturelle, en plus des façades vitrées.



P.M : Il est essentiel que cette nouvelle construction s'intègre à la fois dans son environnement urbain mais également dans environnement climatique. Nous sommes très heureux d'avoir été retenus sur ce projet. Nous le mènerons avec tout l'engagement possible, afin que chacune de nos pierres apporte quelque chose à l'édifice.





HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

LES ÉLÈVES ACHÉROIS DISENT « NON » !

À l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement le 7 novembre dernier, le collège J. Lurçat et le lycée L. Weiss ont mis en place des ateliers et dispositifs de sensibilisation en partenariat avec le BIJ d'Achères. L'objectif ? Informer les élèves et leur donner les moyens de lutter contre un fléau dont on n'ose pas toujours parler ouvertement...

En 2018, 11 % des 12-18 ans déclarent avoir été déjà insultés ou humiliés, notamment via les réseaux sociaux (vidéos humiliantes, diffusion de rumeurs, usurpation d'identité...).

Un harcèlement, souvent "entre élèves", qui se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires et peut avoir des conséquences dramatiques. « Il faut leur faire comprendre que ce sont des pratiques non seulement intolérables, mais également punies par la loi », explique Christelle Vidau, principale adjointe au collège

« Libérer la parole et faire naître le débat »

Jean-Lurçat. A l'heure de la récréation, les élèves de 6^e se sont tous réunis dans la cour et ont formé une "chaîne humaine" pour faire passer un message clair : ensemble savoir dire « Non ! » au harcèlement dont chacun peut être victime en silence. « Camarades de classe, professeurs principaux, parents : l'important est de parler pour ne pas tomber dans la spirale de l'isolement ». Associés à cette journée, les professeurs ont fait visionner à leurs élèves des courts-métrages évoquant le harcèlement en milieu scolaire.



BESOIN DE SOUTIEN OU D'INFORMATION ?

Vous pouvez appeler le numéro national gratuit **30 20** ("Non au harcèlement") ou le numéro vert **0800 200 000** (NetEcoule).

Au bout du fil, des personnes qualifiées et de confiance vous écouteront et sauront vous orienter en fonction de votre situation.

Un point de départ pour libérer la parole et faire naître le débat. Sur le temps de midi, les intervenants du Bureau Information Jeunesse (BIJ) ont également mis en place un quizz entièrement consacré au cyber-harcèlement. Une façon ludique pour les collégiens de se rendre compte de l'étendue de leurs connaissances en la matière ! Au lycée Louise-Weiss, les intervenants du *BIJ mobile* ont opté pour une stratégie différente. Petit groupe par petit groupe, ils ont pris à part les adolescents pour essayer de provoquer un échange et des réactions : « Êtes-vous conscients que lorsque vous relayer une image ou vidéo offensante sur Snapchat ou Instagram, vous devenez complices et coupables au même titre que le harceleur ? ». Face à des situations de cyber-harcèlement, beaucoup d'entre eux admettent encore ne pas savoir comment réagir. « N'hésitez pas à prévenir l'hébergeur ou le détenteur du compte. N'oubliez jamais que vous êtes les premiers maillons de la chaîne, plus vous mettez de temps à réagir, plus les dégâts seront importants ».

Info + bij@mairie-acheres78.fr / 01 30 06 77 14 / 2 place Georges-Brassens, 78260 Achères



PARENTALITÉ

UN NOUVEAU SERVICE ENTIÈREMENT DÉDIÉ AUX "PARENTS"

Pour répondre aux besoins d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des familles, la municipalité vient de mettre en place un service dédié à la parentalité. Des permanences et des ateliers sont désormais ouverts à toutes et tous, selon les besoins. Parce que dans certaines situations, être parent c'est aussi savoir demander de l'aide...

Porté par le service Jeunesse et Vie des Quartiers, ce nouveau service d'aide à la parentalité a pour vocation première de libérer la parole, puis si besoin, de faire le lien avec les services compétents et les partenaires associatifs : assistantes sociales, RAM, BIJ, Café des parents, juristes, avocats, Point d'Accès aux Droits...

La création de ce nouveau service constitue la réponse de la Ville à l'essor des demandes d'aide et de conseils de la part de familles achéroises : « Notre objectif est d'accompagner les parents en difficulté durable ou passagère et de lever progressivement les freins qui empêchent le retour à une situation familiale normale », explique la responsable du nouveau service. « Nous souhaitons apporter une aide toute particulière aux familles en situation de fragilité, à l'image des familles monoparentales ». Sous forme de permanence à la Maison de quartier Jules-Verne, les "lundis de la parentalité" permettent désormais à tous les Achérois d'exprimer et de verbaliser leurs inquiétudes concernant la parentalité (problèmes de comportement, délinquance, séparation des parents, allocations...). Certaines seront levées et remises dans leur contexte. D'autres nécessiteront l'intervention de professionnels qui prendront alors le relai. Enfin, pour compléter ce dispositif d'écoute, des ateliers à thème seront organisés tout au long de l'année en fonction des questions et des besoins des familles.

Info + parentalite@mairie-acheres78.fr

■ « Être parent après la séparation » : 1^{er} atelier organisé en octobre en partenariat avec la CAF des Yvelines, l'association de Médiation familiale alternative et le PAD.





☎ 01 30 06 00 07

📠 01 30 06 03 20

📍 ZAC des Communes
3 bis, allée de la Rhubarbe
78260 ACHÈRES

Depuis 2008 à votre service | Showroom de 900 m² | Parking privé

- ✓ Vente, installation par nos équipes expertes en pose.
- ✓ Cuisine, salle de bains, aménagement de placard/dressing, carrelage, porte intérieure, fenêtre.

www.mca-materiaux.com



SAEC aménage votre espace "Nature"

Création et entretien d'espaces verts
Dallages - Murets - Voirie
Installation d'arrosage automatique

361, route de Conflans - 95220 HERBLAY
Tél.: 01 34 15 39 01 - Fax : 01 34 15 49 51

Ligne directe : 01 34 15 59 99

Mail : contact@saec95.fr - Site : <http://www.saec95.fr>





ACHÈRES JOUE LA SOLIDARITÉ !

Au cours d'une vie, il peut arriver à chacun de connaître une période un peu plus sombre que les autres. Et si l'éclaircie venait d'une main tendue au moment où l'on en a le plus besoin ? Soutien de la ville via son CCAS, actions des associations, générosité et échanges de services entre Achérois : la solidarité - les solidarités - ce sont justement toutes ces mains que l'on nous tend pour nous aider à nous relever. En cette période si particulière des fêtes de fin d'année, lumière sur le "Achères solidaire"...

Achères, les indispensables solidarités qui fondent sa cohésion sociale et le vivre-ensemble sont animées par de nombreux bénévoles du milieu associatif, ainsi que par la ville, à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Dans l'esprit de beaucoup, cette structure d'action sociale est destinée à aider les personnes fragilisées ou temporairement enfermées dans leurs difficultés, en soulageant leur quotidien (primes, aide à la mobilité ou au maintien à domicile, portage de repas...). C'est une réalité mais ce n'est pas la seule. Jeunes ou moins jeunes, retraités ou pas, personnes seules ou familles entières : le CCAS a également pour mission d'apporter à chacun des conseils ou tout simplement une écoute, essentielle pour pouvoir repartir dans la bonne direction. La solidarité, telle que la Ville la conçoit, ce n'est pas seulement réparer les accidents de la vie, c'est aussi proposer des activités positives dont chacun doit pouvoir bénéficier sans

**«Apporter du soutien, des conseils,
une écoute...»**

distinction (départs en vacances, insertion professionnelle, accompagnement de projets pour les jeunes, développement de l'intergénérationnel et lutte contre l'isolement des Aînés, accès à la culture et au sport pour tous, fêtes et événements fédérateurs...). En la matière, Achères peut s'appuyer sur un réseau associatif très riche, nourri par des bénévoles qui offrent de leur temps et leur cœur : Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique, AFPM (Association Familiale Protestante Maranatha), ELLSA, association 3SA et tant d'autres encore qui déploient leur énergie sur le terrain tout au long de l'année... Des bénévoles, qui, par leurs engagements et leurs actions, contribuent à créer et à renforcer le lien social dans la ville. Car bien-vivre TOUS ensemble, c'est aussi cela la solidarité achéroise. A quelques semaines des tant attendues fêtes de fin d'année, que l'ensemble des professionnels et des bénévoles qui participent à cette vision de la solidarité soient remerciés.



LA MAISON DES ASSOCIATIONS
Met à disposition tout au long de l'année des locaux pour les différents événements et expositions organisés par les associations achéroises.



LES COURS D'ALPHABÉTISATION
Proposés gratuitement par la mairie aux Achérois désireux d'apprendre ou d'approfondir leur maîtrise de la langue française.



INTÉGR@TERRE
Lancée sur 7 hectares, expérimentation unique et innovante visant à transformer des friches en zone de culture solidaire et maraîchère.



LES CLUBS COUP DE POUCE
Symboles de l'engagement de la Ville pour la réussite scolaire et destinés aux CP présentant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture.



L'AMICALE ACHÉROISE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE
Promeut le don du sang et organise des collectes en collaboration avec la mairie et l'Établissement Français du Sang (EFS).



LA BOURSE AUX PROJETS
Proposée par le Bateau Vivre aux 18/25 ans, pour tout projet concernant la formation professionnelle, le permis de conduire, les séjours linguistiques.



LA RÉSIDENCE LE CLOS DE CONTY,
En juin 2020, cette résidence intergénérationnelle accueillera 49 logements locatifs sociaux (dont 18 adaptés pour des seniors).

LA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE
Depuis 2018, Achères propose à ses habitants l'accès à une mutuelle offrant des tarifs négociés et compétitifs.



LE FORUM SANTÉ
Tous les 2 ans, il réunit professionnels et habitants pour informer sur les pathologies, échanger sur les bons comportements à avoir et proposer des ateliers.





Main dans la main avec les associations !

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

de l'association Ellsa



Chez "Ellsa", les familles en difficulté ne payent que 20 % du prix réel des denrées au moment de passer en caisse. Cette structure est avant tout un espace de convivialité où chaque personne peut être accueillie, venir faire ses courses dans un libre-service et retrouver des automatismes du quotidien. Pour bénéficier de cette épicerie

solidaire, les familles doivent répondre à un certain nombre de critères et passer devant une commission qui se réunit tous les 3 mois. Et en plus, c'est garanti 100 % bio !

Info + ellsa.fr ou au 01 39 11 99 28

LA BRADERIE SOLIDAIRE

de l'Association Familiale Protestante Maranatha



« Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir ». Tel est le credo de l'Association Familiale Protestante Maranatha (AFPM), membre de l'Udaf (Union départementale des associations familiales) et présente à Achères depuis 2009. Pour sa présidente, Sandra Blasik, « la vocation de l'AFPM est de réa-

liser des actions avec et pour les familles, dans un esprit de générosité et d'encouragement mutuel ». Tout au long de l'année, l'association familiale multiplie les initiatives, en relation avec ses nombreux partenaires. « Parce que chaque famille a besoin d'être soutenue et encouragée », l'AFPM propose également à l'occasion du Marché de Noël une braderie solidaire. Jouets, jeux de société, livres, déguisements : vous avez jusqu'au 7 décembre pour participer à la collecte et offrir les jouets que vos enfants n'utilisent plus pour que chaque enfant achérois puisse trouver quelque chose sous le sapin.

Info + 01 39 22 11 34 et sur la page Facebook de l'association

L'ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DE L'ACTION

grâce aux Petits Frères des Pauvres

Nouveauté cette année : l'association les petits frères des pauvres débarque sur Achères et recherche des bénévoles ! À travers des animations collectives ou bien lors d'une simple visite, l'objectif des "Petits Frères" est d'apporter une présence fraternelle et attentive afin de lutter contre l'isolement et la solitude de nos Aînés. Et souvent, cela se joue à des petits riens : partager un café, fêter un anniversaire, jouer aux cartes... Par leurs actions, les bénévoles recréent ces liens qui permettent aux personnes seules de garder goût à la vie et de faire partie du monde qui les entoure. De vivre tout simplement...

Info + Pour faire partie de la nouvelle équipe de bénévoles, rdv sur banlieue.bouclesdeseine@petitsfreresdespauvres.fr



VRAI/FAUX

VOS ÉLUS VOUS RÉPONDENT

Porte à porte : la ville autorise les agents communaux à vendre des calendriers

FAUX

Les agents municipaux n'ont pas l'autorisation de vendre des calendriers pour leur seul bénéfice. La vente de calendriers aux administrés par certains organismes publics tels que la poste, les services de collecte et de traitement des ordures ménagères ou bien les pompiers constitue, au mois de décembre, une coutume fondée sur un appel à la générosité publique. Cette pratique ne saurait être assimilée à une quête organisée par des personnes morales de droit privé, telles que des associations. Pour recevoir des dons, ces dernières doivent préalablement obtenir une autorisation préfectorale.



A Achères, seuls les pompiers, les postiers et les agents de Otus Veolia, société en charge du ramassage des ordures ménagères, procèdent à la vente de calendriers.

Tout agent sonnant à votre porte doit se présenter en tenue et muni d'une carte professionnelle. Si vous avez le moindre doute, manifestez votre refus poliment et ne laissez personne passer le pas de votre porte. Enfin, si quelqu'un se présente comme agent de la Ville, c'est à coup sûr... une arnaque !

Pompiers : du 1^{er} novembre au 31 décembre. Munis d'une carte à puce avec photo et insigne de la République française + drapeau tricolore en haut à gauche, les pompiers se présenteront toujours à deux voire trois.

Les agents de Otus Veolia ont une tenue orange avec le logo Veolia et une attestation employeur qu'ils peuvent présenter à la demande.

Facteurs : du 1^{er} novembre au 15 décembre. Muni d'une carte professionnelle, le facteur qui se présente à votre porte doit être en mesure de nommer un de vos voisins.

Jean-François Demarez, conseiller municipal délégué à l'Administration générale et au Personnel



TOUT BAIGNE CÔTÉ PISCINES...

Le coût des piscines est important pour les collectivités. La construction et l'entretien représentent des investissements et de lourdes charges pour les communes qui les accueillent. Pour autant, Achères a la chance d'appartenir au territoire de la CU GPS&O qui dispose de 11 piscines, dont 4 à moins de 10 km du centre-ville. Par ailleurs, les villes voisines de Saint-Germain-en-Laye et Maisons-Laffitte proposent elles aussi des équipements aquatiques dont vous pouvez disposer au quotidien et toute l'année.

Poissy : Piscine des Migneaux / 6,2 km (13 min) d'Achères / 3,30€ (CU GPS&O) / 4,60€ (hors CU GPS&O)

Andrézy : Piscine Sébastien-Rouault / 3,5 km (6 min) d'Achères / 3,30€ (CU GPS&O) / 4,60€ (hors CU GPS&O)

Conflans-Sainte-Honorine : Centre aquatique / 9 km (11 min) d'Achères / 5,90€

Saint-Germain-en-Laye : Piscine Le Dôme / 8,5 km (16 min) d'Achères / 5,50€

Maisons-Laffite : Centre aquatique / 6,2 km (11 min) d'Achères / 8,10€

Poissy : Piscine Saint-Exupéry / 3,5 km (6 min) d'Achères / 3,30€ (CU GPS&O) / 4,60€ (hors CU GPS&O)

■ Villes de la communauté urbaine GPS&O
■ Villes hors de la communauté urbaine GPS&O



PORTRAIT

ÉLEK, UN RAPPEUR TOUT FEU TOUT FLAMME...

A 22 ans, les mots lui brûlent les lèvres. Déterminé à décrocher son étoile parmi les grands du rap, le jeune artiste achérois vient de mettre en orbite sur les réseaux sociaux son EP* "Entrée en matière" et de faire ses premiers pas sur la scène du Sax à l'occasion des Local Heroes. Trajectoire d'un "électron libre"...

Etienne Adeline est de ceux dont les mots résonnent et les phrases font mouche. Celui que ses amis ont surnommé "l'électron libre" - Élek pour les intimes - n'en démord pas : il sera rappeur. Vers l'âge de 12 ans, il suit des classes de clarinette au conservatoire d'Achères, sans que jaillisse l'étincelle. Pourtant, après avoir obtenu son bac à 16 ans et fini des études dans la communication audiovisuelle (The International Film & Television School), l'étudiant met sa future carrière entre parenthèses pour se consacrer entièrement à la musique. Confiance ou inconscience ? Pour le jeune homme, la réponse sonne comme une évidence à la fin de son titre *Mirage* : « À l'intérieur de moi, y'en a plein des rêves / Sur lesquels jamais j'tire un trait / Pour ça promis qu'jamais j'me plaindrai / J'ai mis 21 pages à comprendre que c'que j'voulais faire,

« Des textes entre mélancolie et révolte... »

c'était que du rap ».

Un poil poète maudit, Élek travaille sans relâche à la construction d'un univers singulier. « *Entre mélancolie et révolte* », il s'affranchit des clichés violents et bétonnés, pour évoquer des thèmes qui lui sont chers tels que « *la persévérance, la volonté, l'attachement à l'autre et l'enfance* ». Son flow*, il le travaille quotidiennement dans

sa chambre, presque en secret, pour pouvoir chanter un jour dans la même cour que Bigflo & Oli ou Hugo TSR. Tel un orfèvre, le jeune rappeur affûte ses punchlines* afin que chaque rime frappe comme un uppercut. Avant de les immortaliser en studio, il les testera sur ses amis. Car dans sa folle équipée, Élek n'est pas seul. Rencontrés au conservatoire d'Achères, Neil et Allan ont su provoquer le déclic en lui composant des musiques taillées sur mesure pour ses textes. Des textes qui « *renvoient la lumière parce qu'ils font réfléchir* ».



Et pas question de tomber dans le déjà vu ou dans la facilité. Aujourd'hui, «les mots [il en fait] de la symétrie» et «balance des rimes plus riches que les plus puissants milliardaires» sur les différentes plateformes de streaming où son 1^{er} EP* est diffusé en libre accès. Mais Élek voit plus loin encore : «Chaque matin j'me réveille en pensant qu'il y a mes rêves qui m'attendent / j'me tue à la tâche en espérant les atteindre / car j'ai fait des promesses le micro sur la tempe». Une belle entrée en matière pour le jeune artiste.



*PETIT LEXIQUE DU RAPPEUR

► **Flow** : façon dont un rappeur pose les syllabes par rapport au rythme

► **Punchline** : phrase portant un message fort ou percutant

► **Street cred** : crédibilité de la rue

► **Beat** : musique et/ou rythme sur lequel un rappeur va poser son texte

► **EP (Extended play)** : format intermédiaire entre le single et l'album, comportant 4 ou 5 titres

► **Kickeur** : rappeur "technique", portant une attention particulière sur la forme et les rimes.



CONFÉRENCE

SI LÉONARD M'ÉTAIT CONTÉ...

Portée par la bibliothèque multimédia Paul-Eluard, la conférence "Léonard de Vinci, virtuose et humaniste" a fait salle comble le 14 novembre dernier. 500 ans après la mort du génie de la Renaissance italienne, les mots du peintre Frédéric Cubas-Glaser ont résonné dans la salle des mariages, tel un hommage inspiré et vibrant au "Maestro".

Ingénieur, anatomiste, peintre, sculpteur, architecte, botaniste, musicien, poète, philosophe : Léonard de Vinci fait partie de ces génies dont la curiosité n'a d'égal que la force d'invention. Pour retracer sa vie et son œuvre, le peintre breton Frédéric Cubas-Glaser s'est livré à une course contre la montre, devant un auditoire tenu en haleine pendant plus de 2 heures. De Florence où l'élève de Vinci fait ses premiers pas dans l'atelier de Verrocchio à Milan, où le mécène Ludovico Sforza le prend sous son aile, en passant par Rome, Bologne, Venise et finalement Amboise en France, s'esquisse le parcours d'un véritable "disciple de l'expérience". Au fil de ses voyages et de ses œuvres,

le conférencier dresse le portrait d'un homme simple, gaucher, végétarien, homosexuel, épris de liberté, perfectionnisme à l'extrême et dont le legs reste encore aujourd'hui ahurissant de modernité... Réponse achéroise à l'Exposition-événement du Louvre, cette conférence a naturellement trouvé son public, ravi de pouvoir partager cette expérience unique. Et que les retardataires ne soient pas trop déçus : une session de rattrapage est d'ores et déjà programmée pour le 30 janvier prochain.

Info + Réservation à la bibliothèque multimédia P. Eluard au 01 39 11 22 95



YOGA

S'ÉPANOUIR EN HARMONIE

Créée au printemps dernier, l'association "Yoga l'échelle d'or", dont le siège est à Achères, propose des cours de yoga pour les enfants de 6 à 10 ans (années de naissance de 2009 à 2013).



Si Les cours sont assurés par l'Achéroise Aurélie Bionda, formée au RYE (Recherche sur le Yoga dans l'Éducation) qui est une association loi 1901 créée en 1978 par Micheline Flak et Jacques de Coulon, le RYE a reçu l'agrément du ministère de l'Éducation nationale au titre de son concours à l'enseignement public. Les cours de yoga enfants sont différents des ceux donnés

aux adultes mais on y retrouve les asanas (postures) traditionnels, qui sont abordés sous un angle imagé et ludique. « La pratique du yoga permet aux enfants de prendre conscience de leur corps dans l'espace (latéralisation), de gagner en souplesse et en concentration, de renforcer leur sens de l'équilibre, de travailler sur leur respiration et leurs émotions et de se détendre », explique la professeure. Les séances s'effectuent en petit groupe (maximum 10 enfants). Après un temps de recentrage et un exercice de yama (vivre ensemble), les postures de yoga sont abordées sous forme de jeux. La séance se poursuit avec de la relaxation et se termine par un échange sur la séance. « Pratiquant depuis 7 ans, j'ai voulu transmettre le bien-être que procure le yoga », ajoute Aurélie Bionda.

Les cours se déroulent le mercredi de 17 h à 18 h au gymnase Coubertin. Il est possible de s'inscrire en cours d'année (adaptation du tarif dans ce cas) dans la limite des places disponibles. Le tarif est de 180 € pour l'année + 10 € d'adhésion à l'association.

Info + 06 28 04 24 86 / yogalechelledor@yahoo.com / [Instagram : yoga_echelledor](https://www.instagram.com/yoga_echelledor)

L'eau

en toute confiance



28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**

FORMATION

ENCADRER ET SECOURIR... ÇA S'APPREND !

Pédagogie, animation, responsabilité : de plus en plus de jeunes sont séduits par le métier d'animateur. Mais savoir encadrer des enfants au sein de structures d'accueil n'est pas inné. Du 21 au 25 octobre, le Bateau Vivre a proposé une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) aux jeunes Achérois à partir de 17 ans.



Durant une semaine, une trentaine d'adolescents a pu suivre la formation de base. Au programme : cours théoriques (connaissance de l'enfant, législation, rôle de l'animateur, vie en centre de loisirs, projets d'animation...) et ateliers ludiques en groupes (jeux, chant, contes...). Pour aller encore plus loin, cette formation comprenait également la préparation à l'entretien d'embauche. Trois intervenants ont animé cette première étape qui mènera les jeunes à leur diplôme. « Ce type de formation apprend aux jeunes à grandir », indique Jean-Loup, ancien animateur devenu formateur depuis 6 ans. Étendue sur 18 mois, cette formation comprendra par la suite un stage pratique (14 jours), un stage d'approfondissement (6-8 jours) et le passage devant un jury.

« Ce type de formation apprend aux jeunes à grandir »

Connaître les gestes d'urgence et devenir le premier maillon de la chaîne de secours : c'est l'objectif de la formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) qui était proposée le 2 novembre dernier au Bateau Vivre. Une dizaine de jeunes ont pris part à cette formation permettant d'acquérir les gestes élémentaires de secours. Échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation, cette session, conduite par l'ambulancier diplômé Cédric Edmond, a permis aux jeunes d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : étouffement, saignements, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Au terme de cette formation, un certificat de compétences a été remis à chacun des participants.

Info + 01 39 22 00 54 pour connaître les prochaines dates

ACHERES OPTIC

1969

2019

AU SERVICE DE VOTRE VUE

46 avenue de Stalingrad

01 39 11 14 78

DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2019

DECISION MODIFICATIVE N° 01 – BUDGET PRINCIPAL – BP2019

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 au budget primitif 2019 du budget principal. **Abstentions : 7**

APPROBATION DU MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEFINITIVE VERSEE PAR LA CU GPSO

Le Conseil Municipal approuve les attributions de compensation définitives pour l'exercice 2016. **Contre : 6, Abstention : 1**

ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOURABLES DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal décide l'admission en non-valeur des divers produits irrécouvrables présentés en 2019 par le receveur pour un montant total de 6 858,50 €. **Vote à l'unanimité**

ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOURABLES DU BUDGET ANNEXE BATIMENTS LOCATIFS

Le Conseil Municipal décide l'admission en non-valeur des divers produits irrécouvrables présentés en 2019 par le receveur pour un montant de 9.079,92 €. **Vote à l'unanimité**

PROLONGATION DE LA DUREE D'ETALEMENT DU TRANSFERT DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT A LA CUGPSEO

Le Conseil Municipal accepte l'étalement du transfert des résultats de fonctionnement du budget annexe assainissement sur une durée totale de huit ans et autorise la signature d'un avenant à la convention initiale afin d'en préciser les modalités. **Abstentions : 7**

SIGNATURE DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le Conseil Municipal attribue le marché de

maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école élémentaire au groupement Atelier Philippe Madec, pour une rémunération au taux provisoire de 14,80% et un forfait provisoire de 514 737,19 € HT. Il attribue une prime de 18 040 €HT aux candidats non attributaires. **Vote à l'unanimité**

APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SEY 78 POUR LES PRESTATIONS DE LEVERS TOPOGRAPHIQUES ET D'INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commande de levés topographiques et d'investigations complémentaires constitué par le SEY, le SIGEIF et le SDEM et autorise la signature de la convention correspondante. **Vote à l'unanimité**

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DU SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (S.I.A.A.P.)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de Plan Particulier d'Intervention du S.I.A.A.P. **Vote à l'unanimité**

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE DECANTATION PRIMAIRE DANS LE CADRE DE LA REFORME DE LA STATION D'EPURATION SEINE-AVAL PRESENTÉE PAR LE SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (S.I.A.A.P.)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale

pour le projet de décantation du S.I.A.A.P. **Vote à l'unanimité**

REGULARISATION FONCIERE AVEC L'ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT DOMNIS

Le Conseil Municipal approuve l'achat des parcelles appartenant à DOMNIS et la vente à DOMNIS de parcelles appartenant à la ville correspondant à des fractions de voirie et espaces à usage communal localisés dans différentes parties de la ville (Plantes d'Hennemont, Champs de Villars – Barricade) à l'euro symbolique. **Abstentions : 7**

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DEMANDE DE DECLARATION DE TRAVAUX POUR LA BIBLIOTHEQUE PAUL ELUARD

Le Conseil Municipal autorise la signature de la demande de déclaration préalable de travaux pour la bibliothèque Paul Eluard. **Vote à l'unanimité**

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DEMANDE DE DECLARATION DE TRAVAUX POUR L'ECOLE MATERNELLE SAINT-EXUPERY

Le Conseil Municipal autorise la signature de la demande de déclaration préalable de travaux pour l'école maternelle Saint-Exupéry. **Vote à l'unanimité**

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « DÉPARTEMENTAL EQUIPEMENT 2017-2019 » DANS LE CADRE DE LA RESTRUCTURATION DU GYMNASE COUBERTIN

Le Conseil Municipal sollicite du Département des Yvelines une subvention pour la restructuration du gymnase Coubertin. **Vote à l'unanimité**

Prochain conseil municipal : mardi 17 décembre à 20 h 30, salle des Mariages - Mairie

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances :

www.mairie-acheres78.fr

UNIS POUR ACHÈRES

L'ENGAGEMENT DE CHACUN AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

Cette tribune nous donne l'occasion de pousser... un coup de cœur !

Un coup de cœur pour célébrer en cette fin d'année les valeurs d'engagement, de solidarité et de convivialité qui nous rassemblent tous.

Notre ville est riche des talents et de la générosité des habitants qui ont à cœur de cultiver le lien social et le bien vivre ensemble, au service de l'intérêt général. C'est pourquoi nous avons toujours donné une place importante à la concertation et la participation des achérois au développement de notre ville.

Etre à l'écoute des habitants, de leurs préoccupations quotidiennes, comprendre leurs attentes et leur donner la parole pour les rendre acteurs de la transformation de leur cadre de vie et éclairer nos actions, c'est dans cet état d'esprit que nous avons construit ensemble les projets de notre cité.

Nous sommes reconnaissants envers les participants des conseils de quartier grâce à qui nous avons pu construire cette relation de

proximité indispensable pour nourrir notre réflexion et influencer sur les décisions qui vous concernent. Les conseillers des cinq conseils de quartier s'investissent dans la vie municipale et créent du lien entre les habitants et la municipalité d'Achères. Ils connaissent leur quartier mieux que quiconque et contribuent, aux côtés de la collectivité, à améliorer le quotidien des habitants en gardant l'œil ouvert sur tout. L'implication et la contribution de ces hommes et de ces femmes, forces de proposition, ont permis de faire avancer des sujets aussi importants que la sécurité, la tranquillité publique, la qualité de vie ou encore l'animation des quartiers.

Les bénévoles des associations achéroises, dans le domaine du sport, de la culture ou bien encore de la solidarité s'investissent aussi avec générosité et détermination pour réunir les achérois autour de passions communes.

Etre volontaire, bénévole, au service du public, c'est s'engager pour les autres et entrer dans une forme de résistance envers l'immobilisme, c'est agir et se battre pour des projets.

Chacun d'entre eux est animé par l'intérêt général, un engagement sans faille, au quotidien, au service des autres. Nous saluons leur dévouement.

MERCI !

Majorité municipale

PLUS (RE)BELLE MA VILLE

L'HÔPITAL PUBLIC A DE L'AVENIR !

Une crise sans précédent touche l'ensemble de nos hôpitaux et les services des urgences ne sont pas épargnés.

Face à une situation devenue intenable, depuis plusieurs semaines, partout en France, le personnel des urgences est en grève, pour dénoncer les conditions d'accueil des patients et la dégradation de leurs conditions de travail.

« L'hôpital souffre, le personnel déroute et les patients trinquent. Tous ensemble, réaffirmons que le droit à la santé pour tous, est un droit fondamental et exigeons une véritable égalité d'accès aux soins, partout dans notre département ».

Ensemble défendons l'hôpital public !

- Parce qu'il assure des soins de qualité pour tous quels que soient les moyens de chacun.
- Parce que c'est là que se font les grandes recherches d'aujourd'hui qui permettront les progrès de demain.
- Parce que c'est lui qui assure 80% des urgences.
- Parce que c'est lui qui prend en charge les cas les plus graves ou les plus complexes à tous les âges de la vie.
- Parce que les autres pays nous l'envient.

Alors que près de 270 services d'urgences sont en grève à travers la France, alors que différents secteurs d'activité de la santé et de l'action sociale continuent de se mobiliser (Ehpad, psychiatrie,

maternités, protection de l'enfance, pompiers), alors que 2300 professionnels de santé - dont 400 médecins chefs de service - réunis en collectif inter-hôpitaux - ont lancé un appel pour des états généraux de l'hôpital public, alors que 108 personnalités réclament la mise en place d'un plan d'urgence, le PLFSS (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale) pour 2020, déposé à l'Assemblée nationale, entérine la politique d'austérité vis-à-vis de l'hôpital public, de la santé et de l'action sociale, avec plus de 4 milliards d'économies demandées.

Répondre aux besoins de santé est aujourd'hui, non seulement une nécessité, mais surtout un enjeu de société, s'inscrivant dans un projet où l'humain passe avant la domination de la finance, où la démocratie permet la construction collective des réponses aux besoins de la population.

Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Martine Quillère, Jessica Dorlencourt, Pauline Mathey

Retrouvez nous sur : <http://www.plusrebellemaville.fr>
ou <http://www.facebook.com/plusrebellemaville>

COMMERCE / CENTRE-VILLE

LA DIGITALISATION, CLEF POUR UNE MEILLEURE NOTORIÉTÉ

Face à la crise qui touche le commerce de proximité (grande distribution, e-commerce...), les commerçants achérois n'ont pas dit leur dernier mot. Pour les aider à innover et à se "digitaliser", la Ville leur propose, par l'intermédiaire de la CCI, un accompagnement gratuit et sur mesure.



■ Virginia Rodrigues (Aux 1001 fleurs) attentive aux conseils du manager commerce.

Avec une palette d'outils allant de la gestion du stock à la vente en ligne, en passant par la communication et l'étude de marché, les opportunités offertes par le numérique sont multiples et propres à chaque commerce. Consciente des enjeux,

Virginia Rodrigues, propriétaire du commerce Aux 1001 fleurs, a décidé d'accepter l'aide proposée par le nouveau manager commerce de la Ville. Clé en main : un état des lieux complet de ses pratiques/connaissances numériques et un accompagnement personnalisé pour améliorer et donner de la cohérence à sa stratégie digitale. « Face à l'évolution des modes de consommation, c'est maintenant qu'il faut prendre le virage du numérique. Fidéliser sa clientèle, soigner sa e-réputation, développer les ventes en ligne... Tout cela je le faisais mais en amateur, sans trop savoir par où commencer ». En deux fois 2h30, la gérante est sur la bonne voie.

Sur les conseils du manager, elle a commencé par se créer une page "Google Business" afin d'être mieux référencée, de pouvoir recueillir des avis et surtout... d'y répondre ! Pour capter de la notoriété et une nouvelle clientèle, il est nécessaire de s'adapter aux codes de consommation et de communication actuels. « Au-delà de cette formation accélérée, c'est très rassurant de savoir qu'au quotidien on peut compter sur les conseils d'un professionnel, qui en plus connaît bien la ville et ses problématiques ».

Info + Pour joindre votre manager commerce et bénéficier d'un accompagnement : managercommerce@mairie-acheres78.fr ou 01 39 79 64 73 (les mardis et mercredis)

TROIS QUESTIONS À MARC-ANTOINE PAGOT, NOUVEAU MANAGER DE CENTRE-VILLE

Ville d'Achères : quel est votre parcours ?

M-A.P : Après des études de marketing opérationnel, je me suis orienté dans la communication digitale en me mettant au service de grands groupes. Depuis juin 2019, je travaille pour la Chambre de Commerce et d'Industrie, où j'apporte à plusieurs villes mon expertise en gestion de communauté et en accompagnement digital.

Quels sont vos objectifs et missions à Achères ?

M-A.P : Je suis là pour favoriser le dévelop-

pement commercial du centre-ville et le dynamisme de son marché, soutenir les commerçants dans leur démarches administratives et faire le lien entre eux, les élus et la CU. Je partage également mon expérience dans la communication digitale pour aider les commerçants à rester compétitifs, à se faire connaître et à capter une nouvelle clientèle.

Selon vous, quelles sont les qualités d'un bon manager commerce ?

M-A.P : La pluridisciplinarité, la persévérance, l'écoute, savoir s'adapter aux situations et aux gens, ne jamais hésiter à se remettre en question...



BÉNÉVOLAT

VEILLER AUX CONDITIONS DE SCOLARISATION



La Délégation Départementale de l'Éducation Nationale (D.D.E.N.) veille aux bonnes conditions de vie à l'école. Aujourd'hui, elle se lance à la recherche de bénévoles pour mener à bien sa mission au quotidien.

Si elle existe depuis la création de l'école publique, son rôle reste méconnu. La D.D.E.N est pourtant la garante d'une école publique laïque de qualité. Reconnue d'Utilité Publique, l'association, par le biais de ses délégués, elle a pour mission de visiter les bâtiments scolaires afin de s'assurer de leur bonne tenue en terme d'équipements, d'entretien et de sécurité. Les domaines de la restauration, des services périscolaires ou de la sécurité aux abords des écoles sont également de leur ressort.

Nommés officiellement par le Directeur Académique, les bénévoles ont avant tout un rôle de médiateur entre l'école et la municipalité, en faisant remonter les dysfonctionnements lors, notamment, des conseils d'école auxquels ils et elles participent. Les bénévoles peuvent être originaires de l'Éducation nationale ou non. Et si c'était vous ?

Info + Pour devenir bénévole, contacter Christine Depret, présidente de la délégation de Conflans-Achères au 01.39.72.55.25 ou 06 71 20 82 71 / christine.depret@free.fr

SOLIDARITÉ

AIDER ICI ET AILLEURS...

Créée par l'Achérois d'origine ivoirienne Guy-Joël Emian, l'association Emian s'est fixé pour mission de venir à la fois en aide aux personnes et familles en difficulté à Achères ainsi que de contribuer au développement de Port Bouet (Abidjan, Côte d'Ivoire), ville natale du fondateur.



Forte d'une vingtaine de bénévoles, l'association récolte vêtements, nourriture, chèques cadeaux et dons de toute nature, qu'elle distribue ensuite en s'appuyant sur les listes de personnes identifiées par le Secours

catholique et le Secours populaire. L'été dernier, 100 dons ont été faits en France et 200 en Afrique.

Travaillant à la SNCF, Guy-Joël Emian s'est mis en disponibilité afin de mener à bien son projet qui lui fait partager son temps entre la France et la Côte d'Ivoire. «J'ai baigné dans l'éducation de venir en aide aux autres», déclare le jeune homme. Après une action organisée avant l'été sur Achères, l'association prévoit une nouvelle opération solidaire sur la commune pour la fin de l'année. À cet effet, l'association Emian fait un appel à la générosité de chacun à la veille des fêtes de Noël.

ERRATUM

Une coquille s'est malencontreusement glissée dans notre publication au niveau de l'adresse mail de la nouvelle agence immobilière Weelodge : acheres@weelodge.fr

L'enseigne francilienne est spécialisée dans les transactions immobilières - ventes et achats de maisons, appartements, terrains. Ouverte depuis le mois d'octobre en centre-ville au 21 avenue de Stalingrad, l'agence achéroise se compose de 3 collaborateurs à votre service et rompus à toutes les démarches obligatoires d'un dossier de transaction. ■





ÉLECTIONS MUNICIPALES 2019

MODE D'EMPLOI

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

En France, les électeurs de nationalité française et de citoyenneté européenne, inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers municipaux tous les six ans (sauf en cas d'élection présidentielle la même année). Ces mêmes conseillers éliront le maire de la commune dans les jours suivants leur élection. Il s'agit donc d'une élection indirecte. C'est pourquoi les candidats qui sont en tête de liste incarnent les conseillers élus qui siègeront avec eux au Conseil municipal.

MODE DE SCRUTIN

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le scrutin est "de liste", "à deux tours", "à la proportionnelle avec prime majoritaire": à l'issue du deuxième tour, la liste en tête obtient la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant rassemblé au moins 5% des suffrages. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation, et doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour voter aux prochaines élections municipales, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas inscrit ou que vous avez déménagé récemment, vous devez impérativement effectuer cette démarche avant le 7 février 2020.

Trois solutions s'offrent alors à vous :

- en utilisant le service en ligne : www.service-public.fr
- par correspondance en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété
- en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété

Info + Mairie, 01 39 79 64 00, www.interieur.gouv.fr



Une autre idée de la garde à la maison

Comment échapper au casse-tête des sorties de crèche et d'école ?

Arthur et Alice, parents de Romain et Chloé





Nos solutions relais-parents vous libèrent pour toute l'année !

Babychou Services Herblay
Tél. 09 83 45 00 80 www.babychou.com

Chrysalis la marque - Crédit photos : Fotolia.com - Babychou Développement - RCS : 493 318 802



UN MOMENT DE DOUCEUR





McDonald's Achères
 Centre commercial E. Leclerc





RECENSEMENT CITOYEN

AFFAIRES MILITAIRES



Nous vous rappelons que le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans. Vous devez effectuer cette démarche dans les trois mois qui suivent le jour anniversaire de vos 16 ans. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale

d'identité française et du livret de famille de vos parents.

Attention : La loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié certaines dispositions du code du service national et notamment les règles par lesquelles les Français justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours. Désormais ils ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée défense et citoyenneté. ■

CARNET

BIENVENUE À :

Kalya GAUDENS ; Anaïs BEC ; Noah MÉNARD ; Jules BEIL ; Adèle TERLIZZI ; Siwar EZZAMMOURI ; Sacha TOMASZEWSKI DIAS ; Aliya SALAKO ; Émilie MARGINEANU ; Youssoupha MBENGUE ; Nélya BENNABTI. ■

FÉLICITATIONS À :

Nicol VALENCIA GONZALEZ & Elias SANTACRUZ. ■

NOS PENSÉES ACCOMPAGNENT LES FAMILLES DE :

Bernard SION ; Maria de Fatima TASEUX née PEREIRA PARADELA ; André LETELLIER ; Fatna BELHOTI née EL OURAOUI ; Jeannine PAÏNO née POTHIER ; Michèle GOGIOSO ; Maria de Fatima MARQUES ALEXANDRE née DA FONSECA PASCOA ; Jeanine KUBICKI. ■

 **RECRUTE**
ÉQUIPIERS POLYVALENTS (H/F)
30 H - 1 500 € *


Votre avenir
commence maintenant

Comme Marine, rejoignez-nous : **emplois.lidl.fr**

Marine, Équipière Polyvalente au sein de la Direction Régionale de Guingamp

* Salaire mensuel brut sur 13 mois après 2 ans

Année 2019 - LIDL RCS Strasbourg 343 262 622 - Sauf erreurs typographiques - Imprimé en UE - Photo non contractuelle et retouchée



www.weelodge.fr



GRAND JEU CONCOURS WEELODGE IMMOBILIER du 3 au 24 décembre 2019

Le VERY BIG GAME de Noël

*Rendez-vous en agence
pour tenter de gagner*

★ 1 Playstation 4 Pro

avec le jeu FIFA 20

★ 1 Vélo pliable électrique

★ 1 Machine Nespresso KRUPS

★ 1 Drone avec caméra Full HD

★ 1 Wonderbox «Weekend en famille»

★ 1 Enceinte Bluetooth BOSE

★ 1 Casque Audio Bluetooth JBL

★ 1 Coffret «Bien être»
La Maison du Savon de Marseille

Remplissez et déposez le Bon de participation ci-dessous
à l'agence Weelodge d'Achères
située au 21 av. de Stalingrad - 78260 Achères
avant le 21 décembre 2019.

* Règlement disponible sur le site web : www.weelodge.fr/static/pdf/reglement-jeunoel2019.pdf

BON DE PARTICIPATION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Vous êtes : ☐ Propriétaire ☐ Locataire

☐ Je souhaite obtenir une estimation de mon bien dans les 90 jours.

Le VERY BIG GAME de Noël

